



SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE
DOSSIER INSCRIPTION MAJEUR 2023-2024

Photo récente
obligatoire

Ce dossier est valable du 01/09/2023 au 31/08/2024, et remis à jour tous les ans.
Il est à compléter, à signer et à rapporter avec l'ensemble des documents obligatoires,
au Service Jeunesse ou à envoyer à l'adresse mail jeunesse@charentonlepont.fr.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

SMJ	Date de réception : Visé par :
	Commentaire :

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS	<u>INFORMATIONS DE L'INSCRIT :</u>
	NOM : Prénom :
	Date et lieu de naissance :
	Adresse :
	CP : Ville :
	Tél. domicile : Tél. portable :
	Adresse mail :
	Profession : Tél. pro :
	Nom de la Compagnie d'assurance responsabilité civile :
	N° Contrat :
	Je soussigné(e)
	déclare ne souffrir d'aucune contre-indication médicale empêchant la pratique des activités du Service Jeunesse.
<u>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE</u>	
NOM : Prénom :	
Adresse :	
CP : Ville :	
Tél. : Lien :	

AUTORISATION DE DROIT D'IMAGE ET D'UTILISATION

Au regard de l'article 9 du code civil et de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme

J'autorise

Je n'autorise pas

Le Service Municipal Jeunesse de la Ville de Charenton-le-Pont, à prendre, à faire prendre des photos ou des vidéos au cours des activités organisées par le Service Municipal Jeunesse. Cette autorisation étant valable :

- Pour l'édition de document de nature pédagogique ou informatif sur tous les supports Municipaux,
- Pour des documents de communications relatives aux activités du Service Municipal Jeunesse,
- Pour la publication sur le site Internet de la Commune, Facebook et Instagram.

La présente autorisation est consentie sans limitation de durée. Toutefois, si vous décidez de revenir sur cette autorisation, il faudra en informer le Service Municipal Jeunesse par mail : jeunesse@charentonlepont.fr

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Service Municipal Jeunesse et de la charte de la laïcité dans les services publics (affichés à l'entrée du Service Municipal Jeunesse).

Fait à Le / /

Signature

(Précédée de la mention «lu et approuvé »)

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

- 1 photo récente
- Justificatif de domicile daté de moins de trois mois
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile, année extra-scolaire de l'année en cours

SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

7 bis Quai de Bercy - 94220 Charenton-le-Pont

jeunesse@charentonlepont.fr

01.46.76.44.54



Espace Jeunesse Charenton

Charenton
ma ville
Charenton-le-Pont
charenton.fr